

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-12-chem | T \[torture?\]](#) [ItemAugustin Nicolas. Si la torture est un moyen seur à vérifier les crimes secrets | Contre la question](#)

Augustin Nicolas. Si la torture est un moyen seur à vérifier les crimes secrets | Contre la question

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0253

SourceBoite_001-12-chem | T [torture?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Nicolas, Augustin](#)

Références bibliographiques[Nicolas, Si la torture est un moyen seur à vérifier les crimes secrets](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb310156775>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Nicolas, Augustin (1622 -- 1622)

TITRE Si la torture est un moyen seur à vérifier les crimes secrets

LIEU DE PUBLICATION Amsterdam

DATE 1682

EDITEUR Amsterdam : A. Wolfgang , 1682

